

La ville d'Auch teste « La rue aux écoles »



La ville d'Auch teste « La rue aux écoles »

Dans le cadre du déploiement de son plan guide mobilités, qui fait de la sécurité des écoliers une priorité, la ville d'Auch teste du 22 mai au 2 juin le dispositif « La rue aux écoles ».

Pour les cinq établissements scolaires concernés, il s'agit de piétonner une ou plusieurs rues desservant l'école à l'heure de l'entrée en classe, afin de les sécuriser et d'encourager les déplacements à pied, à trottinette ou à vélo plutôt qu'en voiture.

Quel est le principe d'une « rue aux écoles » ?

Il s'agit d'interdire l'accès aux voitures et aux autres véhicules motorisés d'une voie desservant ou à proximité d'une école, afin de sécuriser les abords directs de cet établissement scolaire.

La ville d'Auch a choisi de tester le dispositif aux horaires d'entrée en classe soit entre 7h30 et 8h30.

Les objectifs

Le concept de « rue aux écoles » ou de « rue scolaire » commence doucement à faire son chemin en France, notamment dans les métropoles (Paris, Bordeaux, Lille...). La ville d'Auch a aussi fait le choix de tester ce dispositif avec pour objectifs d' :

- améliorer la sécurité des enfants aux abords des écoles, une des actions prioritaires du plan guide mobilités déployé par la commune. Le volume élevé de circulation aux portes des écoles entraîne aujourd'hui des situations dangereuses pour les écoliers et leurs parents ;
- apaiser l'environnement à proximité des écoles, en réduisant notamment la concentration des pollutions dans l'air, pile au moment où un grand nombre d'enfants s'y trouvent ;
- inciter les parents à tester des mobilités douces (à pied, à vélo, à trottinette) pour conduire leur enfant à l'école, surtout lorsqu'il s'agit de déplacement de courte distance depuis le domicile.

Les écoles concernées

Cette piétonnisation temporaire va concerner les écoles Pont National et Arago du 22 au 26 mai, et les écoles Guynemer, Rouget de Lisle et Condorcet du 29 mai au 2 juin. Les rues qui seront bloquées par du barriérage seront :

- les rues Turgot, Son Tay pour l'école Pont National ;
- la rue Guynemer pour l'école Guynemer ;
- la rue Arago pour l'école Arago ;
- la rue Barbanègre pour l'école Condorcet.

Des zones de stationnement temporaire

Le blocage de ces rues desservant les écoles sur le créneau matinal choisi va s'accompagner de la création, par arrêté municipal, de zones de stationnement « minute » pour les parents et les riverains. Ils seront prévenus en amont du lancement de ce test « La rue aux écoles ».

Encourager la réflexion sur les mobilités douces

Cette opération symbolique « La rue aux écoles », qui a valeur de test, est aussi destinée à encourager la réflexion des parents et de la communauté scolaire quant au développement des mobilités douces à proximité des écoles.

La ville d'Auch souhaite recueillir leur retour sur cette expérience à travers la plateforme participative <https://agirpourmaville.auch.fr/>

Elus présents : Christian LAPREBENDE, Maire d'Auch, Charline DUMONT, adjointe chargée de l'éducation Sylviane BAUDOIS, adjointe chargée de la participation citoyenne, de la démocratie locale et de la concertation.